

INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Maire
et son Conseil Municipal
vous souhaitent



UNE BONNE ANNÉE

2020



04 67 35 20 02

Hommage



Monsieur Jean-Pierre SEYNAT vient de nous quitter.

Elu en 1977 comme conseiller municipal adjoint, il a été maire de la commune de Cantenac de 1983 à 2008. Depuis 2008, il avait été nommé maire honoraire par Eric Boucher.

Durant ses mandatures, il a beaucoup œuvré pour la commune de Cantenac pour laquelle il avait un profond attachement, tant par ses origines familiales, que par son activité viticole.

Le château Martinens, propriété familiale depuis 1945, fut cédé en fermage au château Lascombes en 2007.

Personnalité affable, conviviale et cultivée, Jean-Pierre SEYNAT était apprécié de tous.

Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



- 3 EDITO
- 4 COMMUNE NOUVELLE ET PERSONNEL
- 6 FESTIVITES
- 8 ENVIRONNEMENT
- 10 VIE ASSOCIATIVE
- 12 VIE DE L'ECOLE
- 14 VIE CITOYENNE
- 16 ACTUALITES
- 18 AMENAGEMENTS ET INTERCOMMUNALITE
- 20 NUMEROS UTILES

Chers administrés,

Après douze années passées au service de Margaux, puis de Margaux-Cantenac, j'ai décidé de me retirer de la vie publique locale.

En famille et dans une autre région de France, d'autres projets m'attendent.

Un premier mandat d'adjoint auprès de Jacqueline Dottain entre 2008 et 2014, m'a conforté dans l'idée de participer activement à la gestion de notre Commune, d'être au service des administrés, de contribuer à l'essor de notre territoire, notamment grâce à la Communauté de Communes Médoc-Estuaire remarquablement présidée par Gérard DUBO.

Le mandat de Maire qui a suivi de 2014 à 2020, accompagné de mon ami Éric BOUCHER et de tous les collègues élus fut une aventure humaine extraordinaire, tous unis, proches de nos habitants, de nos associations, de nos entreprises, de nos commerçants et artisans, de nos propriétés viticoles « fers-de-lance » de notre économie locale.

Pour l'accomplissement de ma mission, j'ai mis toute mon énergie, tout mon dévouement, et passé énormément de temps, pour me transformer en entrepreneur, en manager, en gestionnaire, en médiateur, en ami ou en « père fouettard » notamment pour combattre les incivilités ou réduire les problèmes de voisinage...

J'ai aimé cette mission et j'avoue me retirer avec un gros pincement au cœur car je quitte également une formidable équipe

composée de l'ensemble du personnel municipal.

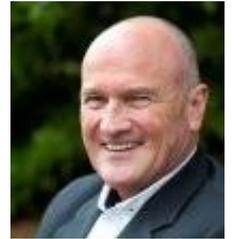
L'infinie minorité qui juge encore que créer une « Commune Nouvelle » fut une erreur, a malheureusement une vision très rétrécie sur l'avenir de Margaux-Cantenac.

Je ne souhaite pas rappeler toutes les réalisations, évolutions, améliorations mises en place par notre Conseil Municipal. Un simple constat permet de mesurer à quel point la création de ce statut de Commune Nouvelle a largement contribué à donner une autre dimension à notre collectivité.

Les fondations sont posées, la « maison » Margaux-Cantenac est destinée au plus bel avenir.

Mes chers administrés, en ce début 2020, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une excellente année.

Le Maire, Claude BERNIARD.



Les membres du Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
qui se déroulera

Vendredi 24 Janvier 2020

à 19h00

Salle des Fêtes - Cours Pey Berland



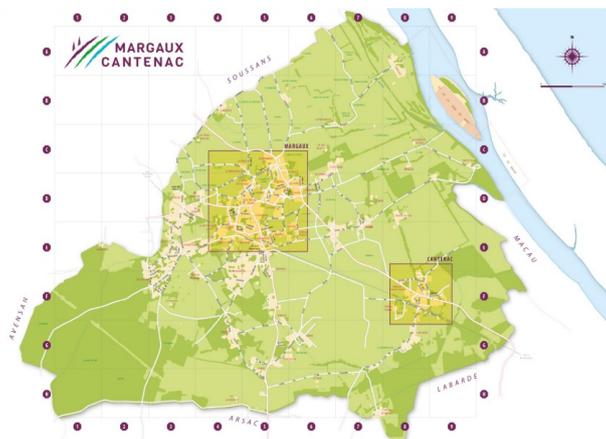
La fusion en images : un nouveau plan pour la commune nouvelle

La naissance de Margaux-Cantenac en 2017 fusionne les limites des deux communes historiques et dessine par conséquent un territoire plus vaste, renfermant un patrimoine plus riche et offrant des services plus nombreux.

Ce nouveau territoire se devait d'être illustré sur un nouveau plan au service des administrés et du tourisme qui se développe au fil des années.

Outre les données essentielles que l'on peut trouver sur un plan (quartiers, noms des rues), les châteaux viticoles seront identifiés, les commerces et services localisés.

L'élaboration de ce nouveau plan a été confiée au cartographe Pierre Alexaline qui avait déjà réalisé le plan de la commune de Margaux. Ce plan, sous forme papier, sera bientôt disponible en mairie et en ligne sur le site internet de la commune, sous format numérique.



Un nouveau site internet : votre commune en un clic !

La fusion de nos deux communes a logiquement entraîné la refondation des deux sites internet existants (mairedecantenac.fr et mairie-margaux.fr) en un seul : margaux-cantenac.fr

Depuis 2018 la réflexion a été engagée par les élus et la municipalité a fait appel à un professionnel de la communication pour mener à bien cette entreprise.



Plusieurs réunions entre élus, opérateurs et services de la mairie prenant appui notamment sur l'état de l'existant, l'analyse des besoins, la fonctionnalité du site pour les utilisateurs, ont débouché sur une présentation de l'architecture du nouveau site en Conseil Municipal le 1^{er} Octobre dernier.



Après validation de l'arborescence, le travail est aujourd'hui centré sur les contenus regroupant les rubriques essentielles du site : vie municipale, quotidien, découvrir, ainsi que des onglets permettant d'accéder rapidement aux informations les plus consultées : menus des écoles, location des salles, démarches en ligne.....

Le site devrait être opérationnel dans le courant de l'année 2020.

Rappelons qu'il n'a pas vocation à se substituer au site de l'Office de Tourisme de Margaux (margaux-tourisme.com) et qu'il est avant tout une source d'information à destination des administrés.

Soit deux outils complémentaires et non concurrents au service de la connaissance de notre commune.

A vos clics sur margaux-cantenac.fr !

Personnel : l'heure des départs

Un bel hommage amplement mérité à Martine Joyeux

Martine,

Tu es rentrée au service administratif de la Commune de Cantenac le 1er février 1977 et petit à petit tu as gravi les échelons.

Dans les années 80 tu avais déjà intégré les bases de la fusion entre les communes en effectuant le remplacement d'Ana à la Commune de Margaux, en 1982 et 1985/1986.

Tu as travaillé avec différentes équipes municipales et tu as côtoyé de nombreux agents.

Te rappelles-tu, fin 1991, d'une jeune recrue que tu as accueillie avec gentillesse, bienveillance et professionnalisme ? ... Moi je m'en souviens bien, même si cela ne date pas d'hier !

Entre 1995 et 2000 nous avons travaillé en binôme ce qui nous a permis de tisser des liens qui ne se sont jamais défaits.

Au fur et à mesure, notre petite équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Muriel et de Karine.

Ton dévouement et ton sérieux ne se sont jamais démentis pendant toute la durée de ta carrière.

En 2017, lors de la création de la Commune nouvelle de Margaux-Cantenac, nous avons dû nous séparer et tu es restée sur Cantenac où il a fallu t'adapter à ton nouvel environnement, ce qui n'a pas dû être facile après toutes ces années vécues ensemble dans ce lieu chargé de souvenirs ... mais tu as relevé le défi !

Voilà Martine après plus de 42 ans de bons et loyaux services, tu as décidé de mettre les voiles vers une mer au rythme plus tranquille La retraite !

Martine, nous te souhaitons tous une **agréable et heureuse retraite**.



Le beau parcours d'Ana

Ana a commencé sa carrière à mi-temps au Syndicat de voirie le 1er octobre 1979 et a été recrutée le 5 février 1980 par la mairie de Margaux, en tant qu'Agent de bureau dactylographe auxiliaire à mi-temps. Elle a ensuite été titularisée par la Mairie de Margaux à plein temps le 1^{er} mai 1986.

Durant toute sa carrière, elle a connu plusieurs maires, plusieurs secrétaires de mairie et a toujours montré sa loyauté envers sa collectivité, son attachement à son travail et à ses collègues.

Durant toutes ces années, Ana a fait preuve d'une ténacité sans faille, d'une volonté à toute épreuve et de beaucoup de dynamisme, qui lui ont permis d'acquérir la multitude de compétences qui lui ont été demandées dans les divers domaines qu'elle a toujours traités, au quotidien, avec beaucoup de sérieux.

Elle est arrivée au grade de Rédacteur Territorial (catégorie B) en fin de carrière, et part au 1^{er} janvier 2020 pour une retraite bien méritée.

Merci Ana pour votre dévouement, votre sérieux et votre gentillesse, qui vont manquer à tous.

Nous vous souhaitons une **retraite des plus agréables !**

Festivités

« Les demoiselles de MARGAUX-CANTENAC »

Dimanche 27 octobre, à l'Espace Bernard Ginestet, était organisée une course féminine au profit du dépistage du cancer du sein, dans le cadre d'**octobre rose**.

Après un échauffement zumba très apprécié, c'est un peu plus de 200 concurrentes qui ont pris le départ des 7 et 10 km marches et courses confondues.

Les enfants (garçons et filles) ont également pu participer à une petite course d'1 km environ, et tous ont été récompensés de leur effort .

Sur place, tout était prévu pour passer une journée agréable : structure gonflable pour les enfants, Boissons chaudes ou froides, viennoiseries, pâtisseries, foods trucks pour se restaurer, groupe de musiciens pour l'ambiance.

Même la météo clémente était de la partie.

Un grand merci à tous les bénévoles et à notre partenaire très efficace Florent Torregaray qui ont permis que cette manifestation soit aussi réussie.



La RPA fête Noël

Mercredi 18 décembre, la résidence Aguado s'anime.

Dans le réfectoire, la table est joliment dressée, décorée par les résidents eux-mêmes : sapins, chocolats, menus écrits sur papier doré et tout cela grâce à Laurence, animatrice-coordinatrice de Logévie.

Laurence a des pouvoirs magiques, elle permet à chaque résident de s'exprimer, se dévoiler, de sortir de sa solitude, de partager.

Monsieur le Maire fait un discours, plein d'émotion, pour rappeler combien nous sommes attachés à nos aînés.



Mais voici les plats qui se succèdent, le cuisinier a bien travaillé, tout est délicieux, un vrai repas de Noël.

L'accordéoniste fait son entrée, certains se lèvent déjà pour danser.

L'après-midi va se poursuivre dans le foyer où les chaises ont été alignées pour permettre aux moins valides de profiter joyeusement de l'animation.

⇒ **A NOTER le repas des aînés qui aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2020 à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux dans une ambiance chaleureuse et festive.**

MARGAUX SAVEURS 11^e EDITION -15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2019



Fidélité des partenaires en cette 11^e Edition qui a débuté avec une importante mission de 3 mois confiée à un étudiant de l'AGEST (Master Tourisme de l'Université Michel Montaigne Bordeaux 3) afin d'orienter l'évènement pour la décennie future.

30 Châteaux, dont 21 ouverts durant le week-end, 2 hôtels, 7 restaurants, de nombreuses chambres d'hôtes, Mademoiselle de Margaux, le golf du Relais de Margaux, etc..

Cette 11^e édition proposait de nombreuses animations et attractions dans tous les villages de l'appellation, en particulier avec les concerts dont le thème 2019 était « musiques du monde ».

Le vendredi soir, l'église Saint-Romain de Soussans accueillait le groupe Celtique Dulcimer,

Le samedi soir, concert à 18H30, à l'église Saint-Germain d'Arsac, avec le groupe de jazz manouche Claribol Stompers, suivi d'une dégustation au château Mongravey, chez Régis Bernaleau.

Le même soir, à 20H, à la salle des fêtes de Margaux-Cantenac, Martha Fields et son orchestre Country Rock ont véritablement enflammé la salle jusqu'à 23H30, avec un finish dans la salle avec

Oh, When the saints...

Le dimanche, le déjeuner privilège au château Kirwan a été suivi par le traditionnel concert de MACM (Musique au Cœur du Médoc) au château Giscours, qui réunissait les 60 musiciens des forces aériennes de la 3^e région militaire. A noter que les 4 concerts ont réuni près de 900 personnes.

Comme en 2018, nos amis viticulteurs de Châteauneuf du Pape et les représentants de la mairie de Haronous ont accompagné durant tout le week-end.

Un regret ? le temps détestable du samedi qui a privé les enfants de la balade en calèche et le trophée des saveurs sur le golf du Relais de Margaux qui a été annulé, le golf étant impraticable.

Margaux Saveurs #11ème

Vendredi 15 - Samedi 16 - Dimanche 17
NOVEMBRE 2019

Déjeuners et Diners

Samedi 16 Novembre Dîner Dégustation au Château Pavell de Luze - 90€
Dimanche 17 Novembre Déjeuner Privilège au Château Kirwan - 60€



Animations

Visites-dégustations, animations et ateliers œnologiques dans les propriétés
Animations chez Mademoiselle de Margaux et d'autres commerçants-critiques de l'appellation
Suggestions et formules spéciales chez les **restaurants**
Chambres d'hôtes, gîtes et hôtels
Participation de La Tonnelierie Napolé

Musique et Festivités

Samedi 16 Novembre Marché des Saveurs nocturne
Salle des fêtes MARGAUX-CANTENAC (restauration sur place)

Concerts Dans les 4 villages de l'AOC sur le week-end et bien d'autres surprises...

Ouverture site internet début septembre
Réservations à partir du 1er octobre
www.margaux-saveurs.com

Association Loi 1901 MARGAUX SAVEURS
Mairie MARGAUX-CANTENAC 

Le site est une création accordée à consommation avec modération
Ne pas jeter sur la voie publique

Malgré les aléas climatiques, la fréquentation de la 11^e édition s'approche tout doucement des 4 000 visiteurs, sujet de satisfaction.

A RETENIR : 12^e édition qui aura lieu les 20, 21 et 22 Novembre 2020.



Margaux Saveurs



Vendredi 15 - Samedi 16 - Dimanche 17
NOVEMBRE 2019

4 VILLAGES DE L'AOC MARGAUX
MARGAUX-CANTENAC - ARIAC - LABARDE - SOUSSANS

www.margaux-saveurs.com

Parc Naturel Régional Médoc

Le 26 Mai 2019, le 1er Ministre, Edouard PHILIPPE a signé le décret qui transformait ainsi le PAYS MÉDOC en PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR). Le 4 Juillet, les représentants des Communes se sont retrouvés pour un 1er rendez-vous (pour Margaux-Cantenac, il s'agit de Messieurs PICONTO et FOURTON).



Puis, le 24 Septembre, le PNR a procédé à l'élection de son président (Monsieur Henri SABAROT, Président sortant du Pays Médoc) et des Vice-Présidents. Chaque Vice-Président dirige une commission de travail avec des représentants des communes qui ont pour mission de proposer des axes de travail en adéquation avec la charte du PNR.

Le Samedi 12 Octobre dernier a eu lieu à Saint-Laurent du Médoc (emplacement de la future Maison du Parc) la Fête du Parc : une grande "Assemblée".

Cette manifestation préparée par le Pays Médoc et entérinée par les élus du PNR a regroupé 2500 personnes avec notamment des habitants du Médoc, différentes personnalités régionales, mais aussi des ambassadeurs du Médoc représentant tous les corps de métier et le Médoc dans son ensemble géographique.

Le Pays Médoc n'est plus.... VIVE LE PNR ! 53 ème du nom.



Biodiversité à Margaux-Cantenac

Nous prenons tous progressivement conscience de l'importance de la biodiversité. Il est établi que la pluralité des espèces contribue à stabiliser l'environnement, favorise la régulation naturelle, préserve les équilibres, réduit la multiplication et le développement des parasites, des ravageurs et des maladies végétales.



Une initiative lancée en 2018 rassemblant la cellule VITINOVA de Bordeaux Science Agro, le syndicat viticole de Margaux, les communes de Margaux-Cantenac, Labarde, Arsac, et Soussans et Semences Nature a conduit à la mise en place d'un plan d'action durable.

A la suite d'un travail d'Investigation mené par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) un partenariat a été engagé sur la période 1^{er} Janvier 2018 au 30 Juin 2020 avec deux objectifs principaux :

- ⇒ **Mobiliser les acteurs du territoire autour du renforcement et de la création de corridors écologiques**
- ⇒ **Recréer des corridors herbacés et des bandes fleuries favorables aux pollinisateurs en utilisant exclusivement des semences sauvages locales**

Nos actions

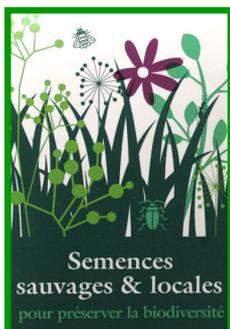
Les services techniques de la commune ont été fortement associés à la démarche. Avec l'aide de VITINOVA, 13 lieux et emplacements ont été choisis pour semer des **bandes fleuries**, dont 5 ont été semées dès l'automne 2018, avec un plan sur 2 ans.

Journée environnementale du 27 Juin

Suite à la réunion publique du 26 mai, la journée du 27 Juin a été l'occasion de faire un point d'étape entre professionnels rassemblant viticulteurs et équipes techniques communales autour de la biodiversité. Il s'est agi en fin de journée de rendre compte des différents ateliers aux participants et aux personnes présentes à la réunion.

➡ Quels enseignements ?

- ◆ La filière viticole en la personne du Président de l'ODG, **Edouard Miaillhe**, a illustré l'engagement pour la protection de l'environnement et du développement de la biodiversité, à partir d'une enquête interne. 32 propriétés sur 65 ont adhéré à la démarche biodiversité, plus de 80 % dans une démarche environnementale. 10 propriétés sont en bio.
- ◆ Du côté des abeilles, l'expert **David Genoud** a pu identifier la présence 185 espèces d'abeilles sauvages sur le territoire de l'AOC Margaux. C'est un constat encourageant mais pas pour autant suffisant. Les très faibles effectifs de certaines espèces sont source de fragilité avec risque de disparition.
- ◆ Du côté du végétal, **Lionel Giroud** a alerté sur les dangers de semer ou planter des végétaux qui ne sont pas indigènes à notre région. Les espèces exotiques ne répondent pas aux besoins de nos pollinisateurs locaux et peuvent même contribuer à l'introduction de ravageurs ne rencontrant pas de prédateurs naturels chez nous. Il est donc important de développer la biodiversité avec des espèces sauvages locales.



Enfin, **Claude BERNIARD** conclut la journée, en rappelant qu'une charte viticole (Collectivités/Viticulteurs) devrait être opérationnelle avant la fin du mandat.

Chaque participant a quitté la salle des fêtes avec un sachet de graines de plantes sauvages locales avec l'intention et même la responsabilité de les semer à l'automne.

Suppression des pesticides : quelques rappels

Un pesticide est une substance utilisée pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles. C'est un terme générique qui rassemble les insecticides, les fongicides, les herbicides, les parasitocides.

Afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour le grand public, la loi du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire des communes, a interdit, à partir du 1er janvier 2022, la vente aux particuliers ainsi que la détention et l'utilisation par ces derniers de tous les produits phytopharmaceutiques. Reste à l'exception des produits de biocontrôle, des produits à faibles risques, et des produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

Cependant, la loi du 17 Août 2015, relative à la transition énergétique pour la croissance verte, avancée de 3 ans l'échéance du 1er janvier 2022.

C'est ainsi qu'à partir du 1er janvier 2019, les produits phytopharmaceutiques "de synthèse chimique" sont interdits par les utilisateurs non professionnels.

C'est pourquoi la municipalité envisage de revoir l'entretien des abords du domaine public, y compris les cimetières. De plus, il n'est pas exclu que chaque citoyen face preuve d'imagination pour l'entretien de sa propriété.

VLR BALL, une association qui roule !



L'association VLR BALL créée en avril 2018 a ouvert ses cours à la rentrée 2018. Elle propose des cours de Postural Ball°, activité "Sport Santé Bien-être" pratiquée en contact permanent avec un gros ballon swissball, méthode française développée par Nadine Garcia.

La séance se déroule en musique tout en fluidité avec des déplacements et transitions codifiés pour une sécurité maximale. On y alterne des postures de renforcement musculaire maintenues en statique avec des relâchements ou des étirements passifs sans contraction musculaire volontaire.

La méthode s'appuie sur 3 principes propres :

- une respiration "zen"
- des axes et des points de sortie au niveau du corps qu'on travaille en opposition et en extra-corporel
- un gainage ventral naturel.

Résultat : libération immédiate des tensions du corps et de l'esprit, mieux-être général, prévention des maux de dos, amélioration des postures au quotidien, travail des muscles profonds et sta-

bilisateurs et surtout du transverse.

Le Postural Ball° s'adresse à tout public, grand sportif, débutant, pathologie... on adapte simplement les postures.

Les cours sont dispensés par Valérie Couzy instructrice certifiée, spécialisée femmes enceintes et enfants. Le concept français s'exporte en 2020 et Valérie est depuis août 2019 ambassadrice et formatrice pour l'Italie.

*Cours collectifs à partir de 13 ans à la Salle Port-Aubin :

- lundi à 19h00 et 20h00 - mardi à 10h00

*Cours enfants 6/12 ans la première semaine des vacances scolaires :

- lundi à 18h00 - mardi à 11h00

*Nombreux stages bien-être le week-end, adultes ou en duo Parents/Enfants

renseignements : vlrball33@gmail.com

Valérie Couzy
06.59.17.54.82



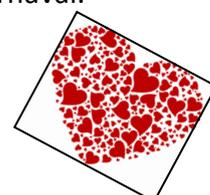
Association BOUGE TON CŒUR : agenda 2020

FEVRIER	AVRIL	MAI	JUIN	OCTOBRE	DECEMBRE
22, 23	4	17	14	10	5
Bourses aux collectionneurs 	Bourse aux vêtements  Bourse aux vêtements	Marché artisanal Expo/vente 	Vide grenier, Brocante 	Bourse aux vêtements  Bourse aux vêtements	Bourse aux jouets, bric à brac Resto du cœur 

Ces manifestations servent à organiser **pour les enfants des écoles de Margaux-Cantenac et Labarde** : des sorties cinéma pendant les vacances scolaires, une sortie annuelle pour les grands et petits (cette année c'était l'aquarium de la Rochelle), une fête avec spectacle et goûter de Noël et le carnaval.

Si vous avez envie de venir nous aider, vous êtes les bienvenus !

Les membres de l'association



AITO SELF DEFENSE MARGAUX



Venez découvrir le **self-défense** au sein de notre club dans un état d'esprit simple, de partage, d'échange, d'écoute, de courage et de respect.

Actuellement nous avons 19 personnes licenciées d'horizons différents, chacun avec son parcours, sportif (boxe française, karaté, judo, full-contact, ju-jitsu, Pilate, athlétisme etc...) ou pas.. Nous avons aussi introduit dans nos méthodes d'entraînement à la self défense, les outils de la boxe birmane (boxe des neuf armes). La découverte et l'approche d'utilisation des armes, (couteau, bâton, batte, matraque, cutter etc...) est toujours encadrée par des consignes de sécurité claires et incontournables. Il en va de même lorsque nous travaillons le corps à corps, les projections, le contrôle au sol, permettant ainsi de respecter l'intégrité physique de chaque personne. Nous pouvons passer d'un self défense d'intensité faible, en décomposant le mouvement défini et enchaîner dans la continuité avec une intensité plus soutenue, dans un contexte dégradé et beaucoup plus proche de la réalité. Cela permet à chacun de se défouler tout en acquérant de bonnes attitudes et en gagnant de la confiance en soi, de façon à atteindre ses objectifs en toute sérénité.

Pour être dans le concret, nous mettons en place la méthode pédagogique et le concept S.I.A (Stabilité Inconfort Adaptation), le socle de la méthodologie KM-RED 3.0.

Nous abordons aussi sur l'ensemble des cours l'axe défensif du cadre légal : il repose plus particulièrement sur les articles 122.5-122.6 du code pénal. Ces articles sont relatifs à la légitime défense.

Deux devises définissent clairement nos motivations au club :

Aito Self Défense Margaux (ASDM) : état d'esprit que l'on doit avoir dans une situation conflictuelle (protéger, maîtriser et riposter).

KM-RED : être ou paraître nous avons choisi (élève un jour, élève toujours).

Et n'oubliez pas que votre seul ennemi ... c'est vous !



MARG'O LOULOUS: l'esprit famille



L'objectif de notre association est de proposer des événements conviviaux tout au long de l'année pour créer plus de liens entre les familles. Depuis 4 ans maintenant, nous organisons un cinéma en plein air le dernier vendredi de l'année scolaire autour d'un grand pique-nique. Mais il existe d'autres exemples : chasse aux œufs, vente du muguet, scène ouverte pour la Fête de la Musique, bal d'Halloween. Notre association a ainsi pu faire un don financier pour le voyage scolaire des CP l'an dernier. Dernière animation récente, la « soirée jeux » du samedi 11 janvier à Cantenac où petits et grands ont partagé un moment de convivialité.

Notre petite équipe sympathique est toujours heureuse d'intégrer de nouveaux bénévoles.

Alors si vous souhaitez prendre une part active à un de nos événements, n'hésitez pas à nous écrire :

margoloulous@gmail.com ou consulter notre page <https://fr-fr.facebook.com/margo.loulous>.



YOGAMARGAUX : l'art de la zénitude

L'association poursuit son activité dans la salle de l'espace Ginestet le mercredi soir de septembre à juillet.

Autour de notre professeur Christine Gardeau, entre une douzaine et une petite vingtaine de participant(e)s se retrouvent dans une ambiance sereine et détendue. La pratique du Hatha-yoga qui y est dispensée permet à tou(te)s de travailler le renforcement musculaire, la souplesse, la concentration et la relaxation et d'accéder ainsi à un bien-être à la fois corporel et mental auquel on devient vite accro !

N'hésitez pas à venir faire un essai gratuitement si vous êtes tenté(e)s !





Restauration scolaire : nouveauté

Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'élaboration des repas pour les 3 écoles du RPI Margaux-Cantenac et Labarde se fait sur la cuisine de Margaux.

C'est la société « API restauration » qui, après négociation, a remporté le marché pour les trois sites ainsi que pour la RPA.

Les menus sont conçus par une diététicienne nutritionniste en collaboration avec le chef de cuisine. Cuisinés à partir de produits frais, avec un approvisionnement local pour 60% et avec 20 % de bio. Dans le cadre de la loi EGALIM, il est proposé un menu végétarien par semaine.

Une commission de restauration se réunit une fois par trimestre pour évaluation de la prestation et validation des menus, présentation des animations et repas à thème, échanges, conseils et informations sur le temps de restauration. Elle est composée de représentants : de parents d'élèves, d'enseignants, du personnel de cantine, d'élus des 2 communes Margaux-Cantenac et Labarde et pour la société API de la diététicienne, du chef de cuisine et du chef de secteur.

Retrouvez les menus sur le site internet de la mairie



Marianne chef de cuisine

Rénovation des locaux scolaires : un meilleur confort

⇒ Bourg nord (Margaux)

Commencé en 2016, le remplacement des menuiseries extérieures de l'école a pris fin cet automne. Dans la salle de motricité les menuiseries ont été changées et la dernière baie de la bibliothèque remplacée a été équipée d'une porte issue de secours. Les baies de la salle de motricité exposées sud / sud-est sont pourvues d'un vitrage contrôle solaire pour un confort optimal. Ces rénovations ont permis d'apporter de meilleures performances acoustiques et surtout une économie d'énergie.



⇒ Bourg Sud (Cantenac)

Le remplacement des dernières menuiseries extérieures sur le bâtiment école mairie, côté cour de l'école, a été effectué pendant les vacances de Noël.

Il ne restera plus que les menuiseries côté route.



Remplacement des jeux dans la cour de l'école de Margaux

Des jeux abîmés dans la cour de l'école primaire de Margaux ont été changés cet été, faisant le bonheur de tous. Sur une surface de 70m², le jeu par lui-même permet d'accueillir 20 enfants de 6 à 12 ans, avec des fonctions ludiques identiques sur les deux faces (pas de jaloux) soit grimper, escalader, se défier, se suspendre. Au choix, "le mur d'escalade prise", pour la coordination des mouvements, la préhension et la grimpe et "le mur escalade filet" pour la coordination complexe des mouvements et la grimpe et "la structure tubulaire" pour se défier soi-même autour de nouvelles compétences motrices.

Nous avons été confortés dans le choix de cet espace de jeux par le nombre d'enfants qui l'occupe. A chaque récréation, la toile d'araignée est toujours bien garnie.



Lien intergénérationnel

Depuis quelques années, l'école de Margaux participe à des animations avec nos Séniors.

Le 10 octobre, c'est la classe de CP d'Audrey Tursan qui est venue à la RPA réaliser avec les résidents des décorations de Noël.

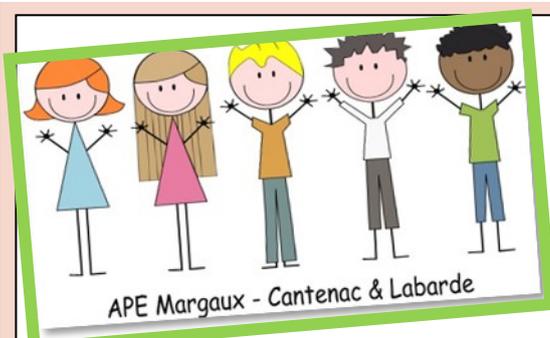


Laurence, animatrice sur la résidence, avait préparé des gabarits pour créer des bonhommes de neige, des rennes et des Père Noël.

Enfants et Séniors ont assemblé et collé toutes les pièces pour un magnifique résultat. Tous sont repartis enchantés avec leurs créations.



Association des Parents d'Elèves



Cette année encore, l'**APE** se mobilise pour les 3 écoles de Margaux-Cantenac & Labarde, au travers de différentes manifestations.

Calendriers photos, chocolats des Demoiselles de Margaux, marché de Noël, loto au château Giscours, chandeleur, videgreniers et kermesses rythmeront cette année scolaire afin de pouvoir participer financièrement aux différents besoins des écoles : fournitures, sorties et voyages scolaires. L'APE offre l'arbre de Noël et les chocolats de Pâques comme tous les ans.

Merci d'être toujours plus nombreux à nous encourager !

Sarah Bichet, Présidente, & son équipe.



RECENSEMENT

de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

A partir du 16 janvier 2020, la campagne de recensement a démarré sur notre commune. Elle permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. Des agents habilités passent à votre domicile pour collecter des informations dont les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.



En haut Isabelle Alexandra Sarah
En bas Stéphanie Geneviève Antonia

Les agents recenseurs sur la commune



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

⇒ **15 et 22 mars 2020 : de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales**

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.
- **Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

Sécurité

Après une demande formulée par les habitants concernant la vitesse des véhicules sur les routes du Matha et de Péseou, il a été demandé à la CDC de mettre en place des câbles afin de contrôler vitesse et nombre de voitures. A la suite des éléments de contrôle fournis, la commune, en accord avec la CDC, a opté pour l'installation d'une chicane sur la route du Matha et 2 écluses sur le quartier de Péseou.



Incivilités

Depuis le mois de Juillet 2019, nous constatons une recrudescence des Incivilités dans le village : des bouteilles cassées sur le city-park et sur le stade de football que le personnel est obligé de nettoyer périodiquement, des trottoirs remplis de mégots de cigarettes, de canettes vides en verre, en aluminium, des graffitis sur des bâtiments communaux. En Septembre et Octobre les dégradations et actes incivils se sont multipliés. Il nous faut donc prendre tous conscience de ces nombreuses « incivilités » et être des acteurs citoyens, en particulier en s'inscrivant sur **Voisins Vigilants et Solidaires**, ou chacun peut signaler des actes d'incivisme et appeler les autres habitants à la vigilance.



actes d'incivisme et appeler les autres habitants à la vigilance.

Ne pas hésiter à porter plainte auprès de la Gendarmerie, afin de mettre en alerte les services de l'Etat, et d'assurer une traçabilité indispensable de tous les incidents et autres dysfonctionnements.

A noter que la Mairie et la Police Intercommunale sont destinataires de toute information .

Rappelons que la mise en place de ce service remonte au mois de Février 2019, avec l'organisation **d'une réunion publique informative le 19 AVRIL 2019.**

⇒ Des chiffres qui parlent :

Au départ de la mise en œuvre, 35 foyers se sont rapidement inscrits.

Au 14 Octobre, 147 inscrits, **151 au 20 Novembre.**

4 640 échanges ont été enregistrés entre foyers VVS,

2 528 échanges Mairie/Foyers VVS,

19 alertes et un seul dysfonctionnement.

Le système mis en place fonctionne correctement et contribue au « **Bien Vivre Ensemble** » en créant une communauté.

⇒ Inscriptions /rappel

La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site Web permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce simplement à un simple téléphone mobile, afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages (mais pas que) de manière simple et gratuite.

S'inscrire à VVS, est aussi « un acte de lien de voisinage » et d'entraide.



Passer par le site **voisinsvigilants.org**)



En cas de difficulté, ne pas hésiter à contacter la Mairie.



A . D . S . B . Macau & environ

Association Don du Sang Bénévole
1 Place de la République
33460 MACAU

tel : 06.47.34.00.49

Notre objectif est de promouvoir le don du sang mais également les dons de plaquettes, de plasma ainsi que de moelle osseuse. Tous ces dons sont évidemment très nécessaires pour nos malades.

- ⇒ **Le don de plasma** a 2 destinations : soit en transfusion pour les patients atteints d'hémorragie, pour des opérations neurochirurgicale , cardiaque, obstétrique ; soit sous forme de médicaments pour des patients atteints de maladies chroniques. **Les prélèvements se font uniquement dans un centre EFS.**
- ⇒ **Le don de moelle osseuse** permet de soigner les maladies de sang : lymphomes, leucémie aplasie; il faut que le typage HLA entre le donneur et le receveur soit le plus proche, d'où l'intérêt de s'inscrire sur le fichier.

Pour donner son sang avoir entre 18 et 70 ans et faire + de 50 kg
Pour le don de plaquettes et plasma avoir entre 18 et 65 ans

- ⇒ **Pour s'inscrire** : être en bonne santé avoir entre 18 et 51 ans mais on peut donner jusqu'à 60 ans. Après votre inscription vous pouvez être appelé dans 15 jours, 1 an, 15 ans ou jamais.
- ⇒ **Comment s'inscrire ?** soit lors de nos collectes, soit sur internet www.dondemoelleosseuse.fr

Collectes pour 2020 :

Arsac le 20/01/2020 salles des fêtes ; Ludon les 16/03 et 14/09/2020 foyer rural ;
Macau le 25/05/2020 salle François Mitterrand ; Margaux le 20/07/2020 salle des fêtes



CAFÉS-POST-AVC

Vous avez été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC), d'un Accident Ischémique Transitoire (AIT) ou vous êtes aidant(e)s, nous vous donnons rendez-vous à l'Espace Bernard Ginestet - 9 Avenue Jeanne d'Arc - pour en parler, échanger sur les lendemains de l'AVC autour d'un café ou d'un jus de fruits.

L'antenne régionale **Nouvelle-Aquitaine** de l'association **AVC, AIT et après ...** réalise ses premiers " cafés post-AVC " sur Margaux-Cantenac **les mardis 14 janvier 2020, 18 février 2020, 14 avril 2020, 19 mai 2020 et 9 juin 2020 de 16h à 18h.**

Nous vous invitons à participer à cet échange ayant nous-mêmes vécu cet accident, nous sommes en capacité de vous écouter et de vous informer.

A très vite.

site : www.avc-ait-et-apres.com



FLORA DELICES : pour les gourmands !

Par une belle journée du mois d'octobre, de délicieux parfums de sucre vanillé et de fleur d'oranger ont embaumé le bourg sud de MARGAUX-CANTENAC.

Situé à côté de la Brasserie des Châteaux, un salon de thé a ouvert ses portes discrètement, pendant les travaux du bourg.

A la naissance de sa fille en 2014, Florian LARHER a commencé à créer et inventer des gâteaux. C'est devenu une passion.

Diplômé d'un CAP pâtissier, installé à LUDON-MEDOC depuis 2017, Florian a tout d'abord proposé la livraison de gâteaux sur commande.

Il a eu le coup de cœur pour cette belle adresse, **30, avenue de la 5^{ème} république**, qu'il a très joliment décorée avec une partie cosy qui invite à la détente et à la gourmandise.



Venez passer un moment convivial en dégustant ses très belles créations.



Florian propose également des gâteaux sur commande, en vente au comptoir et des journées récréatives à thème (jeux de société, ateliers créatifs, etc...)

Pour le joindre : 06 65 68 25 69

OU

<https://fr-fr.facebook.com/FloraDelices/>



PROJET DE JUMELAGE AVEC L'ESPAGNE

Depuis 2 ans maintenant, des entretiens et rapports fréquents ont lieu avec la Capitale Viticole de la RIOJA, HARO.

Les élus de Haro, ville de 12 000 habitants, souhaitent depuis maintenant 2 ans, se rapprocher de notre commune.

Une délégation de Margaux-Cantenac s'est rendue sur place les 31 Mai, 1 et 2 juin 2019, afin d'imaginer les conditions générales de ce « rapprochement ».

Reçus par la Alcadesa (Maire de Haro) à la Mairie (Ayuntamiento) samedi 1^{er} juin, les délégations respectives ont élaboré un protocole (déclaration d'intention), base de réflexion en vue d'une signature effective dans le cadre de Margaux-Saveurs 2019.

Samedi 16 Novembre, dans la salle du conseil municipal, à 11H30, Laura RIVADO et Claude BERNIARD, en présence de tous leurs adjoints respectifs, **ont signé la déclaration d'intention du projet** qui définit le début de la démarche en vue d'un Jumelage qui pourrait être effectif d'ici la fin 2020.



Aménagements

CAB

La Convention d'Aménagement de Bourg a été signée avec le Conseil Départemental en 2010.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs tranches ont été réalisées : les entrées de bourg de Cantenac, le carrefour de Mathéou et le hameau d'Issan.

La dernière tranche de travaux avait pour finalité la mise en sécurité des traversées d'agglomération à laquelle ont été associés la création ou la restauration des réseaux, ainsi que des travaux d'aménagement et d'embellissement.

Cette tranche a concerné l'avenue de la 5ème République, le parvis de l'église, la place de la Mairie, l'amorce des rues Camille Godard et Armand Lalande.



Les travaux ont été réalisés par les entreprises Sarrazy et Jardins de Guyenne sous maîtrise d'œuvre de Michel Soulé, architecte, avec le concours technique et financier du Département et en collaboration avec les propriétaires riverains.



Enfouissement des réseaux

A la suite d'une concertation avec les propriétaires riverains, des travaux importants d'enfouissement de réseaux ont eu lieu sur trois axes de la Commune Margaux-Cantenac. Il s'agit de la rue du Maréchal Foch, d'un tronçon du Cours de la Marne et de la rue Montesquieu.

Cet effacement de réseaux permet une meilleure esthétique, tout en valorisant l'éclairage public par des lampadaires équipés de lampes LED dans le cadre de l'économie d'énergie.

Suite à ces travaux, des raccordements de chaussées ont été effectués provisoirement dans l'attente de revêtement intégral de la voirie par un tapis d'enrobé.

Eaux pluviales

Dans le cadre des écoulements d'eaux pluviales (abondants dans cette période) les propriétaires riverains sont tenus à l'entretien des fossés qui resteront à leur charge (la période la plus propice pour ces travaux est au mois d'Août et Septembre).



Extension de l'Hôtel Communautaire : point sur les travaux

Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air depuis fin décembre. Les travaux consistent en la création de nouvelles surfaces (623m²) et en la réhabilitation de 200m² existants. Ce sont 25 bureaux qui permettront d'accueillir les 28 personnes qui travaillent au quotidien à l'hôtel communautaire. Une nouveauté : 4 bureaux seront destinés aux élus pour réserver des espaces de travail aux bureaux communautaires.



La livraison est prévue avant l'été 2020.

Futur équipement Touristique de Margaux-Cantenac :

L'office de tourisme, d'une surface d'environ 1000m², a pour fonctions :

- De valoriser le patrimoine naturel, vitivinicole et architectural du territoire,
- De vendre l'ensemble des productions locales et plus globalement des produits qui prolongent l'expérience de la visite (hébergements, produits locaux, espace scénographique...).

Mais aussi :

- De mettre en scène l'histoire du territoire et de ses paysages au fil des siècles,
- De vivre le Médoc et l'estuaire aux 4 saisons,
- De proposer aux visiteurs une immersion sensorielle : voir, écouter, sentir.

La commune accompagnera le projet par un aménagement de l'espace urbain ainsi que de la voie départementale.



 MARGAUX TOURISME
MEDOC ESTUAIRE

Et pour l'accueil de nos jeunes

La CdC a réalisé en 2019 l'ALSH de Ludon-Médoc (accueil jusqu'à 150 enfants). En 2020 est prévue la réalisation de l'ALSH de Macau (accueil jusqu'à 170 enfants)



Numéros utiles

Mairie de Margaux-Cantenac 05.57.88.71.36	◇ CPAM de la Gironde 36 46 (0.06 euros/minute)
Mairie annexe de Cantenac 05.57.88.34.12	◇ MSA de la Gironde 05.56.01.83.83
CDC Médoc Estuaire 05.57.88.08.08	◇ Pôle territorial – Assistantes sociales CPAM 05.57.88.84.90 (permanences sur RDV)
◇ Ecole de Cantenac 05.57.88.72.77	◇ Assistantes sociales MSA 05.56.01.83.30 (sur RDV)
◇ Ecole de Margaux 05.57.88.31.50	◇ Conciliateur justice – Castelnau Médoc 05.56.58.21.50 (sur RDV)
◇ Ecole de Labarde 05.57.88.76.90	◇ Mission locale Jeunes – Lesparre 05.56.41.06.12
◇ Collège Panchon - Arsac 05.56.58.85.30	
◇ Gendarmerie - Macau 05.57.88.61.40	◇ CAUE Gironde- architecte conseil 05.56.97.81.89 (permanence sur Arsac)
◇ Pompiers - Margaux-Cantenac 05.57.88.30.72	◇ REGAZ – Urgence 24h/24 05.56.79.41.00
◇ Police intercommunale 05.57.22.21.55	◇ SUEZ – Urgence 09.77.40.11.17 (appel non surtaxé)
◇ Maison paroissiale – Castelnau 05.56.58.21.74	◇ ENEDIS - dépannage 24H/24 0 810 333 033 ou 09.72.67.50.33
◇ Cabinet Médical – Urgences 05.57.88.91.10	◇ Compteur Linky – Prestataire DSTPE 05.56.05.15.45
◇ Pharmacie – 16 Avenue de la Gare 05.57.88.70.26	◇ Infos Bacs Lamarque 05.57.42.10.21
◇ Pharmacie – 7 rue Georges Mandel 05.57.88.30.14	◇ Taxi - M. ROBLET 05.57.88.32.53
◇ Infirmières libérales 06.50.90.46.42 ou 06.24.77.17.47	◇ Taxi - M. CHOUKRY 09.63.28.89.88
◇ Kinésithérapeute 05.57.87.03.49	◇ Gare – Renseignements 36 35
◇ Laboratoire d'analyses 05.57.88.93.25	◇ Bus Trans Gironde 09.74. 50.00.33
	◇ Frelons asiatiques – intervention bénévole 05.57.88.31.71



**LES NUMÉROS
À CONNAÎTRE
EN CAS D'URGENCE**

LES **NUMÉROS
D'APPEL D'URGENCE**
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

GENDARMERIE
17

POMPIERS
18

URGENCES
112

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

CENTRE
ANTIPOISON
01 40 05 48 48

SAMU
15

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13

Mairie de Margaux-Cantenac

12 rue de la Trémoille

33460 MARGAUX-CANTENAC

Tél : 05 57 88 71 36

Fax : 05 57 88 76 26

Email : mairie@margaux-cantenac.fr

Impression du journal AQUITAINE REPRO